ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interacadémique des systèmes d'information

Fiche de poste

Responsable du pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique
Direction interacadémique des systèmes d'information des académies d'Aix-Marseille et de Nice

Fonction :	Responsable du pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique de la direction interacadémique des systèmes d'information des académies d'Aix-Marseille et de Nice	
Catégorie :	A : Ingénieur de de recherche (ITRF) ou contractuels / quotité de travail (100 %)	
Régime indemnitaire :	RIFSEEP Groupe 1 (IFSE annuelle 23 500 €)	
Localisation :	Lieu	Imm. Le Forum - Rond-Point du bois de l'Aune 2 Place V. Schoelcher | 13090 Aix-en-Provence
	Service	Direction Interacadémique des Systèmes d'Information (DIASI) Direction du numérique pour l'éducation (DNE)
	Contact	04.42.91.74.55 – ce.diasi@region.academique-paca.fr

Contexte de la Direction du numérique pour l'éducation (DNE)

Le numérique est au cœur des enjeux de l'École inclusive, au service de l'efficacité pédagogique et de l'innovation avec la mise en place de nouveaux outils pour les professeurs, les élèves et les personnels administratifs.

Née en 2014, la direction du numérique pour l'éducation (DNE) a pour mission l'impulsion et l'accompagnement de la transformation numérique du système éducatif au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative (personnels des établissements, élèves
parents, collectivités…) ainsi que des agents.

Au sein de la sous-direction du socle numérique, les missions du bureau de la sécurité numérique et du centre opérationnel de la sécurité des systèmes d'information ministériels sont les suivantes :

- Participation à l'organisation de la PSSI
- Mise en œuvre de la PSSI et vérification de son application
- Conseil, assistance, information, sensibilisation et formation aux enjeux de la sécurité
- Gouvernance des solutions de SSI
- Gestion et suivi des risques
- Anticipation de la menace, détection des évènements de sécurité
- Réaction aux incidents de sécurité
- Pilotage des centres de Cyber sécurité (SOC + COSSIM + équipes nationales)
- Pilotage et réalisation des homologations
- Pilotage de la mise en place des mesures de sécurité (gestion intégrée de la sécurité des services, des données, et des mises en conformité – RGS, RGPD, NIS, ISO 2700x)
- Gestion des audits de sécurité, tests de vulnérabilité, contrôles organisationnels et techniques
- Déploiement d'architecture de sécurité en lien avec les équipes nationales

La Direction du Numérique pour l'Education conduit un programme de sécurisation des SI métiers dès la conception en mode d'usine logicielle dans laquelle la conception sécurisée est intégrée. Elle accompagne les directions métiers dans les processus menant aux déclarations d'homologation et emportant l'ajout de mesures de sécurisation identifiées selon les études de risques effectuées.-

Les enjeux liés à ce processus d'homologation sont importants pour l'ensemble du ministère au moment où la gouvernance de la sécurité des SI est en cours de renforcement.

La DNE dispose notamment d'un pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique qui intervient sous pilotage fonctionnel de la DNE par l'intermédiaire du bureau SOCLE4 qui accompagne les directions métiers dans l'homologation de sécurité des applications et des systèmes d'information depuis plusieurs années.
Basé à Aix en Provence, le pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique réalise les audits et études

confiés par le bureau SOCLE4 ou en pilote la prestation le cas échéant. Le pôle assure plus précisément les missions qui suivent :

- conduite d'études de risques suivant différents référentiels liés à la sécurité numérique
- travaux d'audits et d'expertises techniques, tests d'intrusion
- pilotage de prestations liées à ces domaines et en particulier à la conduite de dossiers d'homologation
- rédaction de documents techniques
- suivi des normes de sécurité numérique
- élaboration de rapports, de procédures techniques, méthodologiques et de veille technologique liés à la sécurité numérique
- formation des acteurs du domaine de de l'homologation
- intervention dans des groupes de travail techniques ou métiers.

Contexte de la Direction Inter-académique des Systèmes d'Information (DIASI)

Placée sous l'autorité fonctionnelle des recteurs des deux académies et sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie d'Aix-Marseille, la DIASI rassemble 180 ingénieurs et techniciens (ITRF) répartis sur plusieurs sites de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice (rectorats, DSDEN et annexes). Elle est composée de trois départements et de dix-huit pôles (bureaux) pour les missions inter académiques ainsi que de quatre départements pour les missions nationales.

Elle déploie les applicatifs et outils métier délivrés par l'administration centrale, développe les services numériques commandés par les autorités de la région académique et accompagne les usages du système d'information dans les domaines fonctionnels suivants :

- ✓ Environnement numérique de travail des agents administratifs ;
- ✓ Préparation de la rentrée scolaire ;
- ✓ Gestion RH, paie, mouvements ;
- ✓ Gestion des moyens ;
- ✓ Gestion financière ;
- ✓ Examens et concours ;
- ✓ Pilotage académique ;
- ✓ Numérique éducatif ;
- ✓ Téléservices pour les usagers de l'éducation nationale.

La DIASI met en place la politique nationale de sécurisation des systèmes d'information et de leurs données en liaison avec les DPD et les RSSI nationaux et académiques.

La DIASI intègre une équipe études et développement inter académique permettant de réaliser des applications informatiques à la demande.

Activités principales du responsable du pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique

Le (la) chef(fe) du pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique aura la charge d'animer le pôle pour :

- Accompagner les directions métiers dans la conduite des homologations de leur SI
- Réaliser et/ou piloter des prestations d'études de risques ainsi que des audits (PASSI ou autre)
- Contribuer à la rédaction des marchés de sécurité ministériels et interministériels pour mettre en place les prestations d'étude et d'homologation
- Participer aux travaux de cohérence des solutions de sécurité en fonction du contexte réglementaire et métiers
- Rendre compte des activités du pôle au bureau DNE/SOCLE4
- Répondre aux objectifs fixés annuellement par la DNE/SOCLE4

Le (la) chef(fe) du Pôle national de compétence et d'expertise en sécurité numérique aura la mission de la gestion de l'équipe de manière à répondre aux enjeux stratégiques en matière d'homologation en lien étroit avec le bureau SOCLE4.

Effectif de la structure
NOMBRE D'AGENTS À ENCADRER : 3 (cat A)

Compétences / connaissances requises

CONNAISSANCES :

- Très bonne connaissance des processus d'homologation et de mise en conformité des systèmes
- Maîtrise des architectures techniques et applicatives des systèmes d'information
- Maîtrise des solutions de sécurité
- Bonne connaissance des concepts d'architecture des systèmes d'information
- Maîtrise de la gestion des risques
- Connaissance confirmée des outils de base d'audits techniques : outils de tests applicatifs, scanneurs de vulnérabilités, langage de scripts
- Connaissances des principales normes et méthodes : ISO/IEC 27001, 27005, méthode EBIOS
- Connaissances des réglementations principales : IGI 130x, PSSIE, RGS, NIS, RGPD
- Connaissance des principaux textes législatifs appréciée
- Connaissance des systèmes d'information des ministères appréciée

COMPÉTENCES :

- Capacité de gestion d'équipes techniques et des prestataires
- Bon relationnel, goût du travail en équipe
- Capacité d'analyse fonctionnelle, applicative et technique
- Capacités de rédaction et de présentation
- Capacité à travailler en mode projet et en mode Agile appréciée
- Capacité à rendre compte
- Facultés d'organisation, de planification et d'anticipation.
- Engagement, sens du service, responsabilité, tenue des délais
- Esprit d'analyse, méthode, rigueur, sens de la synthèse
- Goût pour la veille technologique apprécié

Informations complémentaires

Les dossiers de candidature, constitués d'une lettre de motivation, d'un CV, du dernier arrêté de promotion et des deux derniers rapports d'entretien professionnel, seront transmis à : ce.diasi@region-academique-paca.fr

Date de vacance de l'emploi :	01/06/2023
Date de début de publication :	15/05/2023
Date de fin de publication :	09/06/2023
Dossier suivi par :	M. Pierre Colonna d'Istria – Directeur inter académique des systèmes d'information de la région académique PACA pierre.colonna-d-istria@region-academique-paca.fr M. Christophe Chouraki – Directeur inter académique adjoint des systèmes d'information de la région académique PACA christophe.chouraki@region-academique-paca.fr Dominique ALGLAVE, Chef du bureau de la sécurité numérique et du COSSIM dominique.alglave@education.gouv.fr